



## EDITORIAL

Une lettre un peu spéciale en ce début d'année car nous avons laissé carte blanche à la bibliothécaire de l'Institut du travail de Strasbourg qui a préparé une bibliographie en lien avec la Loi travail, thème qui monopolise les discussions depuis plusieurs mois. Nous espérons que ces choix de lecture inciteront les personnes proches géographiquement à venir nous voir à la bibliothèque de l'Institut du travail de Strasbourg. D'accès libre, elle regroupe un fond documentaire de 20 000 ouvrages, spécialisés en sciences sociales du travail. Pour les autres, des modalités de prêt existent, n'hésitez pas à vous renseigner.

Par ailleurs, nous vous remercions tous et toutes d'être venus si nombreux aux journées d'informations et d'échanges sur les principales dispositions de la loi du 8 août 2016 dite *Loi travail* relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels organisées les 16 novembre et 14 décembre 2016 à Strasbourg.

Les échanges furent nombreux et enrichissants.

Grâce à ce succès, nous avons la chance de pouvoir organiser des nouvelles journées sur ce thème au 1<sup>er</sup> trimestre 2017 à Chalon en Champagne, Metz et Strasbourg.

Ces journées auront lieu, de 9h à 17h15:

- Le lundi 30 janvier 2017, à Châlons-en-Champagne
- Le vendredi 3 février 2017, à Metz
- Le vendredi 3 mars 2017, à Strasbourg

Dans les prochaines semaines, nous vous proposerons également un calendrier pour des demi-journées sur l'actualité sociale, en droit et en économie. Ces demi-journées seront d'accès libre et organisées dans tout le Grand Est. Nous nous retrouverons ainsi à Metz, Nancy, Colmar, Mulhouse, Reims, Epinal, Chalon en Champagne, Metz et Strasbourg.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne et heureuse année 2017.

Tiphaine Garat  
Francis Meyer

*Direction de publication : Francis Meyer*

*Rédaction : Tiphaine Garat, Francis Meyer*

*Cette action est réalisée dans le cadre d'une convention d'appui au dialogue social territorial signée avec la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine.*

## SOMMAIRE

P.3 : Le chiffre du mois
P.3 : Les brèves
P.5 : Bibliographie
P.9 : Invitations (par ordre chronologique)
- Journée d'actualité en droit social organisée par l'équipe de droit social UMR DRES et l'école des avocats Grand Est
- Journée d'informations et d'échanges sur les principales dispositions de la loi du 8 août 2016 dite <i>Loi travail</i> relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels organisée à <b>Châlons-en-Champagne</b> , le lundi 30 janvier 2017
- Journée d'informations et d'échanges sur les principales dispositions de la loi du 8 août 2016 dite <i>Loi travail</i> relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels organisée à <b>Metz</b> , le vendredi 3 février
- Journée d'informations et d'échanges sur les principales dispositions de la loi du 8 août 2016 dite <i>Loi travail</i> relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels organisée à <b>Strasbourg</b> , le vendredi 3 mars

## LE CHIFFRE DU MOIS

### 2

Quels sont les effets des réformes des retraites de ces dernières années ? Telle est la question à laquelle le Conseil d'orientation des retraites (COR) a tenté de répondre au cours de sa séance plénière du 14 décembre 2016. Il en ressort que les modifications réglementaires engagées depuis 2010 auront pour effet, à terme, de réduire de deux ans en moyenne la durée passée à la retraite pour la génération née en 1980.

## LES BREVES

### Pénibilité

Le 2 décembre, quatre nouveaux référentiels de branche destinés à accompagner les employeurs dans la mise en oeuvre du compte personnel de prévention de la pénibilité ont été homologués. Il s'agit des branches de la Confédération nationale des poissonniers écaillers de France (5 000 salariés potentiellement concernés), de la Confédération française du commerce de gros et international (pour les métiers de la logistique, 100 000 salariés potentiellement concernés), de la Fédération du négoce de bois et des matériaux de construction et la branche du commerce (80 000 salariés potentiellement concernés) et de la Convention collective nationale métropolitaine des entreprises de la maintenance, distribution de la location et de la réparation de matériels agricoles dite SDLM (80 000 salariés potentiellement concernés). Au total, 265 000 salariés seraient concernés, a indiqué dans un communiqué du ministère du Travail.

Ces quatre référentiels sont homologués pour une durée de 5 ans (à compter du 2 décembre 2016, date de publication des quatre arrêtés) et sont consultables sur le site internet du ministère du Travail (<http://www.travail-emploi.gouv.fr> ).

Arr. 30 nov. 2016, JO 2 déc.

### **Reconnaissance de travailleurs handicapés**

Aligner la durée de la reconnaissance de travailleur handicapé sur la durée d'attribution de l'allocation aux adultes handicapés Aujourd'hui, l'allocation pour adulte handicapé (AAH) peut être attribuée pour une durée allant jusqu'à 20 ans alors que la durée de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) est limitée à 5 ans. Ces deux demandes sont pourtant conjointement examinées par les commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Cette situation génère des instructions supplémentaires au bout de 5 ans pour les CDAPH.

Demain, dans le cadre des travaux menés par la CNSA, la CDAPH pourra aligner les durées d'attribution de l'AAH et de la RQTH avec une durée maximale d'attribution de 20 ans. Cet alignement diminuera le nombre de démarches administratives pour l'accès aux droits. Le traitement administratif et le suivi des décisions de la CDAPH seront simplifiés pour les services des MDPH.

Echéance : 1er semestre 2017

### **Loi travail : publication des décrets sur la médecine au travail**

Un décret du 27 décembre 2016 met en œuvre la réforme d'ampleur de la médecine du travail prévue par la loi 2016-1088 du 8 août 2016 dite loi Travail. ont été profondément modifiés le régime de l'inaptitude et la surveillance médicale des travailleurs (voir lettre d'information n°94).

## BIBLIOGRAPHIE

*La loi du 8 août 2016 dite « Loi Travail » a suscité de nombreuses réactions, et nombre d'articles ont été publiés à son sujet durant les mois qui ont suivi son adoption. Découvrez une sélection de ces articles, à travers des dossiers thématiques parus dans les abonnements de la bibliothèque de l'Institut du Travail.*

*Pour information, l'ensemble de ces articles est disponible en ligne pour les étudiants et personnels de l'Université de Strasbourg. Pour ceux n'en faisant pas partie, ils sont disponibles à la bibliothèque de l'Institut du Travail ou sur demande ([jbatt@unistra.fr](mailto:jbatt@unistra.fr)).*

*Vous trouverez aussi en fin de liste un des premiers ouvrages parus sur le sujet, le « Loi travail, analyse et code consolidé » du Groupe Revue Fiduciaire. D'autres ouvrages à paraître viendront bientôt le rejoindre dans notre collection.*

*Bonne lecture !*

*Joëlle Batt, bibliothécaire de l'Institut du travail de Strasbourg*

### Dossiers Loi Travail :

- **Liaisons Sociales Quotidien** – série de 9 dossiers juridiques consacrés à la loi travail, du 7 septembre au 7 octobre 2016
  - N°17152 – 1/ Réforme de la durée du travail
  - N°17156 – 2/ Négociation collective renouvelée
  - N°17157 – 3/ Réforme des IRP et des DS
  - N°17161 – 4/ Emploi et licenciement économique
  - N°17162 – 5/ Mesures sur la santé au travail
  - N°17166 – 6/ Le compte personnel d'activité
  - N°17167 – 7/ Formation, alternance et insertion
  - N°17172 – 8/ Le contrôle du travail illégal
  - N°17176 – 9/ Droit du travail à l'ère numérique

*Accessibilité à la bibliothèque de l'IDT :*

- version papier dans la collection Liaisons Sociales (en salle de lecture)
- version PDF sur demande,
- en ligne sur [bu.unistra.fr](http://bu.unistra.fr) (accès avec identifiants Unistra)

- **Droit Social** – Dossier Loi El Khomri, de novembre 2016
  - *Sommaire*
    - Principe de neutralité dans l'entreprise, Y. Pagnerre
    - L'ordre public social a-t-il un avenir ?, G. Loiseau, L. Pécaut-Rivolier et G. Pignarre

- La négociation collective dans le droit de la durée du travail, F. Favennec-Héry
- Le forfait en jours après la loi du 8 août 2016, P. Florès
- Le référendum en entreprise comme voie de secours, F. Petit
- « Les damnés de la terre », électeurs pour leur propre misère : ou comment l'article L. 2232-12 du code du travail favorise une collusion « minorité syndicale/employeur », D. Boulmier
- Grande accélération et droit à la déconnexion, J.-E. Ray
- La santé au travail après la loi du 8 août 2016, S. Fantoni, F. Héas et P.-Y. Verkindt
- Les frais d'expertise sont à la charge de l'employeur. Toutefois..., A. Charbonneau et L. Lerouge

*Accessibilité à la bibliothèque de l'IDT :*

- version papier dans la collection Droit Social (année en cours, en salle de lecture),
- version PDF sur demande,
- en ligne sur [bu.unistra.fr](http://bu.unistra.fr) (accès avec identifiants Unistra)

➤ **Semaine Sociale Lamy** – 2 numéros consacrés à la Loi Travail, n°1742 du 30 octobre et 1743 du 07 novembre 2016

○ *Sommaire N°1742*

- De la confiance à la norme, Pascal Lokiec
- La hiérarchie des normes en droit du travail : rupture ou continuité ?, Françoise Favennec
- Une négociation (collective) plus souple et plus loyale ?, Patrice Adam
- Accord de groupe : de la reconnaissance à l'émancipation !, Stéphane Béal
- Loi Travail et temps de travail, Michel Morand

○ *Sommaire N°1743*

- La réforme tant attendue de la santé au travail, Marion Ayadi
- Les modifications apportées en matière de licenciement pour motif économique, Alexandra Stocki
- Les transferts d'entreprises : entre opportunités et contraintes, Marie-Hélène Chezlemas
- L'accord de préservation et de développement de l'emploi, Stéphane Béal
- Droit à la déconnexion : l'arbre qui cache la forêt ?, Luc de Montvalon
- Les agissements sexistes et le harcèlement sexuel, Maude Beckers

*Accessibilité à la bibliothèque de l'IDT :*

- version papier dans la collection Semaine Sociale Lamy (année en cours, en salle de lecture),
- version PDF sur demande,

- en ligne sur [bu.unistra.fr](http://bu.unistra.fr) (accès avec identifiants Unistra)
- **Dictionnaire permanent**, bulletin n°989-1 de septembre 2016 « Loi Travail, ce qui change vraiment »
  - *Sommaire*
    - Une modification en profondeur des règles de la négociation collective
    - Durée du travail
    - Congés et absences diverses
    - Les institutions représentatives du personnel et la représentativité patronale
    - Santé au travail et inaptitude
    - Licenciement économique
    - Formation professionnelle et alternance
    - Travail saisonnier
    - Portage salarial
    - Détachement transnational
    - Groupement d'employeurs
    - Travailleurs handicapés
    - Harcèlement, discrimination et agissements sexistes
    - Dispositions diverses
    - Échéancier de mise en application de la loi

*Accessibilité à la bibliothèque de l'IDT :*

- version papier dans les bulletins Dictionnaire Permanent Social (en salle de lecture),
- version PDF sur demande,
- en ligne sur [bu.unistra.fr](http://bu.unistra.fr) (accès avec identifiants Unistra)

**Ouvrages :**



Loi Travail : analyse et code consolidé / Réalisé sous la direction de Yves de la Villeguérin ; Coordination éditoriale: Karine Aflalo. - 1ere édition. - Paris : Groupe Revue Fiduciaire, 2016, cop.2016. - 1 vol. (338p.). - (Guides RF). –  
La couverture porte en plus: Durée du travail, Négociation collective, Congés, Licenciement économique, Représentation du personnel, Formation, Santé et sécurité, Mesures pour l'emploi.



## **L'emploi des travailleurs handicapés : accès au statut, contrat de travail, aides à l'emploi, discrimination**

**Leray, Gwénaëlle**

*Gereso, Collection : L'essentiel pour agir - Droit du travail, 08/04/2016*

Présentation : Un tableau complet des questions relatives à l'emploi d'un travailleur handicapé : la reconnaissance de son statut, son environnement socio-professionnel, l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés, les aides sociales, etc. ©Electre 2016

Résumé :

Sommaire :

Statut et démarches - Obligation d'emploi

Contrat de travail - Prestations sociales

Aides à l'emploi

Depuis une dizaine d'années, les embauches de travailleurs handicapés se sont multipliées dans les entreprises.

Malgré ces progrès encourageants, le taux de chômage des personnes handicapées reste deux fois plus élevé que la moyenne nationale.

Face à ce constat, la volonté politique de prendre en compte les problématiques liées au handicap s'est accentuée et les actions de mobilisation auprès des employeurs se sont généralisées.

Comment être reconnu travailleur handicapé ? À qui s'adresser pour les démarches à effectuer ? Quelles sont les obligations légales de l'entreprise ? Comment agir contre les discriminations liées au handicap ? Quelles sont les aides allouées au salarié handicapé d'une part, et à l'employeur d'autre part ?

Opérationnel et facile d'accès, intégrant la toute dernière actualité, cet ouvrage vous apportera des réponses simples et utiles sur l'emploi des travailleurs handicapés et ce, quel que soit votre statut.

*Avis de la bibliothèque : Reconnaissance, aide, conditions de travail, prestations, spécificités des contrats, tous les éléments importants sont abordés dans cet ouvrage, qui est un véritable guide, un mode d'emploi du travail pour les personnes handicapées. Un ouvrage que chaque employeur et chaque travailleur handicapé devrait posséder.*

*A venir à la bibliothèque (début 2017):*

- Loi Travail: Loi du 8 août 2016 / Éditions Francis Lefebvre. - Levallois-Perret : F. Lefebvre, impr. 2016, cop. 2016. - 1 vol. (323 p.). - (Dossiers pratiques Francis Lefebvre, ISSN 1159-8700). - La couv. porte en plus : "Négociation collective, Durée du travail, Congés, Accords de préservation de l'emploi, Licenciement économique, Médecine du travail et inaptitude"
- Supplément au code du travail : impacts de la loi "Travail" : réforme issue de la loi El Khomri du 8 août 2016 / [France]. - Paris : Dalloz, DL 2016, cop. 2016. - 1 vol. (IV-391 p.). - Cet ouvrage est un supplément au Code du travail Dalloz 2016, édition classique.





## **Droit du dommage corporel : systèmes d'indemnisation**

***Lambert-Faivre, Yvonne Porchy-Simon, Stéphanie***

*Dalloz - Collection : Précis Dalloz Droit privé- 16/12/2015*

Présentation : Exposé théorique et pratique du droit positif et des droits de la victime dans toute la diversité des situations de fait, depuis la nomenclature des préjudices réparables à l'indemnisation des victimes selon le type d'accident ou de violence subi. ©Electre 2016

Résumé : Le Droit du dommage corporel est aujourd'hui une spécialité reconnue, à la convergence du droit civil et du droit pénal, du droit de la consommation et du droit de l'environnement, du droit de la sécurité sociale et du droit des transports, etc.

La sécurité et l'intégrité de la personne humaine sont des droits fondamentaux où l'exigence éthique et l'équité confortent la règle juridique pour tenter d'indemniser les victimes de dommages corporels avec efficacité et transparence.

Dans tous ces domaines, cette 8e édition rend compte de l'actualité du droit du dommage corporel : jurisprudence détaillée sur la nomenclature des préjudices réparables, à l'heure où sa consécration par décret reste en suspens, évaluation médicale et monétaire des préjudices, actualité jurisprudentielle du recours des tiers payeurs (article 25 de la loi du 21 décembre 2006 et ses difficultés d'application), sécurité sociale, responsabilité médicale et indemnisations des victimes d'accidents médicaux après plus de dix ans d'application de la loi du 4 mars 2002, indemnisation des victimes du Benfluorex, accidents de la circulation et de transports collectifs de personnes, violence et terrorisme...

Cet ouvrage offre aux avocats, médecins, magistrats, assureurs, victimes et associations de victimes, avec une importante documentation statistique, l'état actuel des textes, de la jurisprudence et de la doctrine la plus récente sur l'indemnisation des victimes d'un dommage corporel.

*Avis de la bibliothèque : Mise à jour du manuel de la spécialiste du domaine, Yvonne Lambert-Faivre. Comme l'édition précédente, cet ouvrage est un must-have du droit du dommage corporel, par un professeur émérite déjà sollicité par le gouvernement pour sa maîtrise du sujet.*



## **Les risques professionnels et la santé au travail en questions**

***Collectif***

*LexisNexis - Collection : Droit & professionnels Droit social*

Présentation : Cet ouvrage répond aux principales questions juridiques concernant le risque professionnel : procédures et délais pour être reconnu et validé par la Sécurité sociale, définition et cadre des prestations liées à un

accident ou à une maladie en lien avec le travail, spécificités procédurales accompagnant les risques de contentieux, etc. ©Electre 2016

Résumé : Les risques professionnels et la santé au travail occupent une place sans cesse croissante dans les préoccupations des responsables et des dirigeants d'entreprise, l'actualité judiciaire offrant régulièrement son lot de décisions venues illustrer la mise en jeu de la responsabilité des employeurs dans des situations d'accidents du travail ou de maladies professionnelles dans lesquelles est retenue une « faute inexcusable » de l'employeur. Mais ces situations sont aussi préoccupantes pour les victimes et leurs ayants droit de sorte que, là encore, leurs aspects juridiques se trouvent plus que jamais discutés.

C'est précisément à partir de ce constat que les auteurs de cet ouvrage se sont fixé leur objectif : en dix points-clés (à la façon des ouvrages composant la collection), parvenir à présenter, de façon à la fois pratique et complète, l'état du droit positif sur ces questions.

Qu'est-ce qu'un risque professionnel et quels sont les éléments qui le caractérisent ? Selon quelle procédure et dans quel délai doit-il être reconnu ou validé par la Sécurité sociale ? Les conséquences d'un accident ou d'une maladie en lien avec le travail se limitent-elles à des prestations légèrement améliorées pour l'assuré social ou bien trouvent-elles à s'exprimer également dans d'autres domaines, comme celui de la « tarification AT » ou du droit de la responsabilité civile ? Et sur le plan procédural, les risques de contentieux s'accompagnent-ils de spécificités comme souvent en matière de sécurité sociale ?...

Autant de questions qui trouvent réponses et conseils dans cet ouvrage.

*Avis de la bibliothèque : Vous vous posez des questions sur les risques du travail, les maladies professionnelles ou de façon générale sur la santé au travail ? Cet ouvrage y répondra. En 10 points clairs (prévention, médecine du travail, catégories des risques, procédure, prestations, contrat, responsabilité, recours, tarification, contentieux), tout vous sera expliqué. Manuel pratique, à destination des juristes et des professionnels.*

## INVITATIONS (par ordre chronologique)

- **JOURNÉE D'ACTUALITÉ EN DROIT DU TRAVAIL organisée par l'équipe de droit social de l'Université de Strasbourg et l'École des avocats Grand Est**

Vendredi 13 janvier 2017, de 9h00 à 16h30  
à l'ERAGE, 4 rue Brûlée – 67000 STRASBOURG

Seront abordés les sujets de l'inaptitude, l'obligation de sécurité, la prise d'acte de la rupture du contrat de travail, le régime des sanctions administratives issu des ordonnances du 7 avril 2016, les contrats de sous-traitance, la QPC et le temps de travail.

Programme détaillé et formalités pratiques : <https://www.erage.eu/formation-continue/prochaines-formations-continue/>

Nous avons la possibilité de d'inscrire gratuitement une dizaine de personnes à cette journée. Si vous êtes intéressés, veuillez envoyer vos coordonnées complètes à : [tiphaine.garat@unistra.fr](mailto:tiphaine.garat@unistra.fr) (dans la limite des places disponibles).

- **JOURNEES D'ACTUALITE SUR LES PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA LOI DU 8 AOUT 2016 DITE « LOI TRAVAIL » RELATIVE AU TRAVAIL, A LA MODERNISATION DU DIALOGUE SOCIAL ET A LA SECURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS organisées par l'Institut du travail de Strasbourg, avec le soutien de la DIRECCTE Grand Est, le CESER et l'Institut régional du travail de Nancy**

**Le lundi 30 janvier 2017, de 9h à 17h30 à Châlons-en-Champagne**

CESER - Hôtel de Région - 5, rue de Jéricho - 51037 Châlons-en-Champagne

**Le vendredi 3 février 2017, de 9h à 17h30 à Metz**

CESER - Place Gabriel Hocquard - 57036 Metz Cedex 1

**Le vendredi 3 mars 2017, de 9h à 17h30 à Strasbourg**

CESER - Hôtel de Région - 1 Place Adrien Zeller - 67000 Strasbourg

**Renseignements et inscription : Tiphaine Garat, [tiphaine.garat@unistra.fr](mailto:tiphaine.garat@unistra.fr), 03 68 85 83 25**

**Entrée libre sur inscription dans la limite des places disponibles**

**Cocktail-déjeunatoire offert sur inscription**

La loi n° 2016-1088 du 8 août 2016, médiatiquement plus connue sous le nom de loi « El Khomri » ou encore loi « Travail », a modifié de façon substantielle les règles juridiques applicables à certains aspects de la relation de travail. Pour permettre une étude approfondie de ces modifications législatives, une journée entière d'information sera consacrée à certaines dispositions phares de la loi.

Chaque intervention sera ponctuée de plusieurs moments d'échanges avec la salle, permettant aux participants d'intervenir dans le débat.

#### MATIN

8h45 Accueil des participants

9h00 Ouverture

Patrick Tassin, Président du CESER-Grand Est (sous réserve)

Philippe Sold, Directeur Régional Adjoint, Responsable du Pôle Politique du Travail de la DIRECCTE Grand Est

Nicolas Moizard, Directeur de l'Institut du Travail de Strasbourg

9h15 Introduction (Benjamin Dabosville, Maître de conférences, Institut du travail de Strasbourg)

Au centre de l'attention médiatique durant le printemps, la loi « relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels » a finalement été adoptée le 8 août 2016. Certaines de ses dispositions sont d'application immédiate, d'autres entreront en vigueur progressivement à compter du 1er janvier 2017. Les différents thèmes traités dans cette loi-mastodonte de 123 articles seront rappelés, tout comme seront précisées les dates clefs de mise en œuvre de la loi.

9h45 Le droit de la négociation collective (Nicolas Moizard, Professeur, Institut du travail de Strasbourg)

La négociation collective a été au centre de l'attention du législateur. Plusieurs points ont fait l'objet de modifications. L'articulation entre accord de branche et accord d'entreprise a été revue. Les accords de groupe ont également fait l'objet de dispositions spécifiques, tandis que la restructuration des branches professionnelles est entrée dans une nouvelle phase. Les règles de conclusion des accords collectifs ont aussi été retouchées, qu'il s'agisse du recours au référendum d'entreprise, de la négociation en l'absence de délégués syndicaux ou du rôle des préambules aux accords. Enfin, la durée des accords collectifs et les modalités de leur révision ont fait l'objet d'importants changements.

10h45 Pause-café

11h Le temps de travail (Anja Johansson, Maître de conférences, Institut du travail de Strasbourg)

Le temps de travail apparaît à bien des égards comme le champ d'expérimentation d'une nouvelle architecture du droit du travail. Trois piliers peuvent être distingués : certaines règles sont d'ordre

public, d'autres sont déterminées par la négociation collective. Le troisième champ est constitué par les règles légales d'application supplétive. Des évolutions significatives sont également prévues concernant des dispositifs spécifiques tels que l'aménagement du temps de travail ou les conventions de forfait.

12h Pause-déjeuner

Un cocktail-déjeunatoire est offert aux participants (inscription préalable obligatoire).

APRES-MIDI

13h45 Les institutions représentatives du personnel (Marguerite Kocher, Maître de conférences, Institut du travail de Nancy)

Un an après la loi du 7 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi, dite « loi Rebsamen », des retouches et clarifications ont été apportées quant au fonctionnement des institutions représentatives du personnel, soit via la loi, soit via les décrets d'application. Ainsi, et à titre d'exemple, les modalités de consultation et le rôle du CHSCT ont été précisés. De même, l'articulation entre les différents niveaux de consultation dans les entreprises disposant de plusieurs établissements distincts a été détaillée. Enfin, la loi a entendu faciliter l'utilisation, par les organisations syndicales, des outils numériques de l'entreprise.

14h45 La santé au travail (Francis Meyer, Maître de conférences, Institut du travail de Strasbourg)

La réforme de l'inaptitude et de la médecine du travail, attendue depuis le rapport Issindou (mai 2015), a été engagée avec la loi du 8 août 2016. La visite médicale d'embauche a été supprimée tandis que le législateur a mis l'accent sur le suivi des salariés exposés à des risques particuliers. Les règles relatives à l'inaptitude ont aussi connu d'importants changements, en particulier celles portant sur le reclassement. Par ailleurs, les modalités de contestation de l'avis du médecin ont été modifiées, l'inspecteur du travail étant privé de cette compétence au bénéfice du conseil des prud'hommes.

15h45 Pause

16h Renforcement des obligations et sanction en matière de détachement (Fabienne Muller, Maître de conférences, Institut du travail de Strasbourg)

La loi du 8 août 2016 apporte une nouvelle pierre à l'édifice relatif à la lutte contre le détachement illégal. Ses dispositions renforcent les obligations/sanctions pesant sur l'employeur et sur le maître d'ouvrage et /ou le donneur d'ordre pour garantir le respect des règles et clarifie certaines dispositions, notamment concernant la situation des travailleurs intérimaires faisant l'objet d'une opération de détachement. Toutefois d'autres dispositions ont également été introduites par les décrets du 3 décembre 2015 et du 22 février 2016 et l'ordonnance du 7 avril 2016. L'objectif sera donc de fournir aux participants une vision synthétique de la problématique.

17h30 Fin de la journée